Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

## **RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Noyau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

# REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government **Services Canada** 

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

#### Proposition aux: Travaux Publics et Services **Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

**Comments - Commentaires** 

**Vendor/Firm Name and Address** Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Vehicles & Industrial Products Division 11 Laurier St./11, rue Laurier 7A2, Place du Portage, Phase III Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet					
Réfrigérateur					
Solicitation No N° de l'invitat	ion	Date			
EP837-170104/B		2016-07	-25		
Client Reference No N° de ré 20170104	férence du client				
GETS Reference No N° de ré PW-\$\$HP-404-71323	férence de SEAG				
<b>File No N° de dossier</b> hp404.EP837-170104	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° VI	ИЕ		
Solicitation Closes	- L'invitation pre	end fin	Time Zone Fuseau horaire		
at - à 02:00 PM on - le 2016-09-07			Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B.  Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:  Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:  Buyer Id - Id de l'acheteur					
Michele Mak		<del></del>	404		
<b>Telephone No N° de téléphon</b> (873) 469-3338 ( )	ne	FAX No.	- N° de FAX		
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF PUBLIC V RPT 8 - LAB 2.2 3500 CARLING AVE OTTAWA Ontario K2H8E9	es et construction:	IMENT S	ERVICES CANADA		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée				
Specified herein - Précisé dans les présentes					
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de	l'entrepreneur				
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur					
Name and title of person authorized to sign (type or print)  Nom et titre de la personne autorisée à signe de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractè	er au nom du fournisseur/				
Signature	Date				

See Part 2 for Clauses and Conditions Part - Partie 1 of - de 2 Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services

Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. Oct 6/16 Plant/Usine XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination U. of I. U. de D. EA 12 g g ģ EP837 Inv. Code Fact. Dest. Code Dest. EP837 aucune limite liée aux armoires Dimensions minimales acceptables Dimensions maximales acceptables l'armoire (y compris la porte, Les profondeurs minimales et fonction de la profondeur de Réfrigérateur à congélateur \*Il n'y a aucune armoire en au-dessus du réfrigérateur maximales sont établies en ou équivalent Profondeur: 30 pouces Profondeur: 33 pouces Numéro de pièce demandé: OEM demandé: FRIGIDAIRE Largeur : 29% pouces • Hauteur : 65 pouces • Hauteur : 72 pouces Largeur : 31 pouces Couleur / Fini: Blanc surplomb au-dessus du Description mais non la poignée) Certifié Energy Star Porte réversible réfrigérateur FFHT1831QP supérieur: IMMEUBLE Canada Item Article



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

	Cariada				•			VOII FAILIE 2 DOUI CIAUSES EL COILUILIONS	et conditions
		Dest.	Inv.			Unit Price/Prix unitaire	rix unitaire		
Item		Code	Code	Qty	U. of I.	FOB/FAM		Delivery Req.	Del. Offered
Article	B Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
	•								
	* Toutes les dimensions et								
	caractéristiques sont nécessaire								
	pour être considéré comme								
	équivalent, incluant la								
	certification Energy Star.								
	•								
	•								
	•								
	•								
	Offres Soumissionnaire (inserer								
	np / OEM)								
	•								
	Numéro de pièce offert:								
	•								
	OEM offert:								
	Littérature pour équivalents								
	ci-joint: 0/ N								



See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux

Public Works and Government Services

	Canada Canada			•	•			Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
		Dest.	lnv.			Unit Price/	nitaire		
Item Article	Description	Code Dest.	Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	FOE Destination	FOB/FAM Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
6	IMMEUBLE 9 Réfrigérateur à congélateur sunérieur:	EP837	EP837	12	EA	89	XXXXXXXXXX	Dec 5/16	
	1 1 3 3 3 4 4 4 3 3 3 5 •								
	Numéro de pièce demandé:			1	1				
	1(1)								
	• •								
	* Couleur / Fini: Blanc								
	* Porte réversible / Porte(s)								
	extérieure(s) : Réversible(s)			,					
	Dimensions minimales acceptables			, .					
				,					
	• Haureur : 65 pouces								
				i					
	• Dimensions maximales acceptables								
	• * aucune limite liée aux armoires								
	• Hauteur : 72 pouces				,				
	• Largeur : 31 pouces			•					
	• Profondeur : 33 pouces								
	• •								
	*Il n'y a aucune armoire en								
	surplomb au-dessus du								
	Les profondeurs minimales et		,	,					<u> </u>
				•					
	l'armoire (y compris la porte,								



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Vair Partie 2 mont Clauses and Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Public Works and Government Services

	Canada						Voir Part	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
		Dest.	lnv.			Unit Price/	nitaire		
Item		Code	Code	QtA	U. of I.	FOB	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	cle Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
2	mais non la poignée).								
	•								
	* Toutes les dimensions et								
	caractéristiques sont nécessaire								
	pour être considéré comme								
	équivalent, incluant la								
	certification Energy Star.								
	•								
	•								
	Offres Soumissionnaire (inserer								
	np / OEM)								
	•			•					
	Numéro de pièce offert:								
	•								
	OEM offert:								
	Littérature pour équivalents								
	ci-joint: 0/ N								
	•								



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Bartie 2 nour Clauses at Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux

Public Works and Travaux Government Services Services Canada

	Canada				•			Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	s et Conditions
		Dest.	ار -		:	Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item Article	e Description	Code Dest.	Code Fact.	oty eté	U. of I. U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
æ	IMMEUBLE 6	EP837	EP837	11	EA	\$	XXXXXXXXX	Apr 10/17	
	Réfrigérateur à congélateur sunérieur:								
	133)								
	Numéro de pièce demandé:								
	FFHT1831QP ou équivalent								
	OEM demandé: FRIGIDAIRE								
	* Couleur / Fini: Blanc								
	* Certifié Energy Star								
	* Porte réversible / Porte(s)								
	extérieure(s) : Réversible(s)								
	• Dimensions minimales acceptables								
	-								
	<ul><li>Largeur : 29% pouces</li><li>Profondeur : 30 pouces</li></ul>								
	•								
	Dimensions maximales acceptables								
	* aucune limite liée aux armoires								
	au-dessus du réfrigérateur								
	•								
	• Hauteur : 72 pouces								
	• Profondeur : 33 pouces								
	•								
	"II II Y a aucune armorre en surplomb an-dessus du								
	réfrigérateur								
	Les profondeurs minimales et								
	fonction de la profondeur de								
	l'armoire (y compris la porte,								
	mais non la poignée).								_



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Public Works and Government Services

	Valiada					:		Voir Partie z pour Ciauses et Conditions	s et conditions
		Dest.	lnv.			Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire		
Item		Code	Code	Qty	U. of I.	FOE	FOB/FAM	Delivery Reg.	Del. Offered
Article	e Description	Dest.	Fact.	Qté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	
3	•	·							
	* Toutes les dimensions et								
	caractéristiques sont nécessaire								
	pour être considéré comme								
	équivalent, incluant la								
	certification Energy Star.								
	•								
	•								
	Offres Soumissionnaire (inserer								
	np / OEM)								
	•								
	Numéro de pièce offert:								
	OEM offert:								
	-								
	our éc								
	ci-joint: 0/ N								
	•								



See Part 2 for Clauses and Conditions Part - Partie 1 of - de 2 Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Public Works and Government Services Canada

Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. May 1/17 Plant/Usine XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination U. of I. U. de D. EA12 g g ģ EP837 Inv. Code Fact. Dest. Code Dest. EP837 aucune limite liée aux armoires Dimensions minimales acceptables Dimensions maximales acceptables l'armoire (y compris la porte, Les profondeurs minimales et fonction de la profondeur de Réfrigérateur à congélateur \*Il n'y a aucune armoire en au-dessus du réfrigérateur maximales sont établies en ou équivalent Profondeur: 30 pouces Profondeur: 33 pouces Numéro de pièce demandé: OEM demandé: FRIGIDAIRE Largeur : 29% pouces • Hauteur : 65 pouces • Hauteur : 72 pouces Largeur : 31 pouces Couleur / Fini: Blanc surplomb au-dessus du Description mais non la poignée) Certifié Energy Star Porte réversible réfrigérateur FFHT1831QP supérieur: IMMEUBLE Item Article 4



See Part 2 for Clauses and Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Public Works and Government Services

	Canada						Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
404		Dest.	Inv.	Š	-	Unit Price/ FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM		7
Article	e Description	Dest.	Fact.	Q. Š	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte
4	•								
	* Toutes les dimensions et								
	caractéristiques sont nécessaire			•	•				
	pour être considéré comme			•					
	équivalent, incluant la								
	certification Energy Star.								
	•								
	•								
	•								
	•								
	Offres Soumissionnaire (inserer								
	np / OEM)								
	•								
	Numéro de pièce offert:								
					,				
	OEM offert:		,	·					
	Littérature pour équivalents								
	ci-joint: 0/ N								
	•								



See Part 2 for Clauses and Conditions Part - Partie 1 of - de 2 Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services

Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Del. Offered Liv. offerte Delivery Req. Livraison Req. Oct 6/16 Plant/Usine XXXXXXXXX Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination U. of I. U. de D. EAg g ģ EP837 Inv. Code Fact. Dest. Code Dest. EP837 aucune limite liée aux armoires Dimensions minimales acceptables Dimensions maximales acceptables Les profondeurs minimales et Réfrigérateur à congélateur \*Il n'y a aucune armoire en au-dessus du réfrigérateur maximales sont établies en ou équivalent Profondeur: 30 pouces Profondeur: 33 pouces Numéro de pièce demandé: OEM demandé: FRIGIDAIRE Largeur : 29% pouces • Hauteur : 65 pouces • Hauteur : 72 pouces Largeur : 31 pouces Couleur / Fini: Blanc surplomb au-dessus du Description Certifié Energy Star Post de garde Est Porte réversible réfrigérateur FFHT1831QP supérieur: Canada Item Article



l'armoire (y compris la porte,

mais non la poignée)

fonction de la profondeur de

Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

	Callada							Voli Faitie 2 pour Clauses et Colluitions	et conditions	
		Dest.	lnv.			Unit Price/F	Unit Price/Prix unitaire			
Item		Code Dest.	Code Fact.	Qty Oté	U. of I.	FOB/FAM Destination	FAM Plant/Ilsine	Delivery Req.	Del. Offered	
	Description			3	9			LIVIAISUII NEY.		
5	•									
	* Toutes les dimensions et									
	caractéristiques sont nécessaire									
	pour être considéré comme									
	équivalent, incluant la									
	certification Energy Star.									
	•									
	•									
	•									
	•									
	Offres Soumissionnaire (inserer									
	np / OEM)									
	•									
	Numéro de pièce offert:									
	OEM offert:									
	Littérature pour équivalents				-					
	ci-joint: 0/ N									



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

	Canada							Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions
-		Dest.	Inv.	č		Unit Price/	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	:	
Article	Description	Dest.	Fact.	Qtç Oté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
9	Post de Garde Ouest Réfrigérateur à congélateur	EP837	EP837	1	EA	\$	XXXXXXXXX	Dec 5/16	
	supérieur:								
	Numéro de pièce demandé:								
	FFHT1831QP ou équivalent OEM demandé: FRIGIDAIRE								
	•								
	Couleur / Fini: Blanc								
	Certiile Energy Star Porte réversible								
	Dimensions minimales acceptables								
	• Hauteur : 65 pouces								
	• Largeur : 29% pouces								
	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1								
	Dimensions maximales acceptables								
	* aucune limite liée aux armoires au-dessus du réfrigérateur								
	: 72								
	• Largeur : 31 pouces								
	*Il n'y a aucune armoire en		,						
	surplomb au-dessus du								
									,
	Les profondeurs minimales et maximales sont établies en								
	profonder								
	l'armoire (y compris la porte,								
	mais non la poignée).								



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses et Conditions Document No.EP837-170104/B Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

	Canada						Voir Parti	Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions	et Conditions	
<u>‡</u>		Dest. Code	Inv. Code	Ş	U. of I.	Unit Price/I FOB	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Delivery Red	Del Offered	
Article	icle Description	Dest.	Fact.	oté Oté	U. de D.	Destination	Plant/Usine	Livraison Req.	Liv. offerte	
9	•	ļ								
	* Toutes les dimensions et									
	caractéristiques sont nécessaire								•	
	pour être considéré comme								•	
	équivalent, incluant la									
	certification Energy Star.									
	•									
	•									
	•									
	•									
	Offres Soumissionnaire (inserer									
	np / OEM)									
	•									
	Numéro de pièce offert:									
									•	
	•									
	OEM offert:									
	Littérature pour équivalents									
	ci-joint: 0/ N									
	•									

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### Réémission d'une demande de soumission :

Cette demande de soumissions annule et remplace la demande de soumissions numéro EP837-170104/A, datée du Mai 25, 2016, dont la date de clôture était le juillet 6, 2016, à 2:00 PM EDST

# TABLE DES MATIÈRES

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- 1.1 Besoin
- 1.2 Compte rendu
- 1.3 Accords commerciaux

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

- 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées
- 2.2 Présentation des soumissions
- 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission
- 2.4 Lois applicables
- 2.5 Améliorations apportées au besoin pendant la demande de soumissions

# PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instruction pour la préparation des soumissions

#### PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

- 4.1 Procédures d'évaluation
- 4.2 Méthode de sélection

#### PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- 5.1 Attestations exigées avec la soumission
- 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

 $\begin{array}{l} \text{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hp404 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

- 6.1 Besoin
- 6.2 Clauses et conditions uniformisées
- 6.3 Durée du contrat
- 6.4 Responsables
- 6.5 Paiement
- 6.6 Instructions relative à la facturation
- 6.7 Attestations
- 6.8 Lois applicables
- 6.9 Ordre de priorité des documents
- 6.10 Clause du guide des CCUA
- 6.11 Inspection et acceptation
- 6.12 Préparation en vue de la livraison
- 6.13 Expédition livraison à destination
- 6.14 Matériel
- 6.15 Disponibilité des pièces de rechange
- 6.16 Conditionnement
- 6.17 Garantie
- 6.18 Considérations environnementales

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

#### 1.1 Besoin

« Travaux publics et Services gouvernementaux Canada » exige (49) quarante-neuf réfrigérateurs indiqués dans la « Détails de l'article ».

# 1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu sur les résultats de la demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception de l'avis les informant que leur soumission n'a pas été retenue. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

#### 1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

## 2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

**Supprimer:** soixante (60) jours

**Insérer :** quatre-vingt-dix (90) jours

#### 2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

# 2.3 Demandes de renseignements en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins sept (7) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

# 2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

## 2.5 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard **sept (7)** jours calendrier avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

#### 3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (2 copies papier)

Section II: Soumission financière (1 copie papier)

Section III: Attestations (1 copie papier)

Section IV: Renseignements supplémentaires (1 copie papier)

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ciaprès pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires doivent:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement : impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

## **Section I:** Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404FP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 3.2 Produits équivalents

- 3.2.1 Les produits dont la forme, l'ajustage, la fonction, la qualité et la performance sont équivalents aux articles spécifiés dans la demande de soumissions seront pris en considération si le soumissionnaire :
  - a) indique la marque, le modèle et/ou le numéro de pièce du produit de remplacement;
  - b) déclare que le produit de remplacement est entièrement interchangeable avec l'article indiqué;
  - c) fournit les caractéristiques complètes et les imprimés descriptifs pour chaque produit de remplacement;
  - d) présente une déclaration de conformité comprenant des caractéristiques techniques qui montrent que le produit de remplacement répond à tous les critères de rendement obligatoires précises dans la demande de soumissions; et
  - e) indique clairement les parties des caractéristiques et des imprimés descriptifs qui confirment que le produit de remplacement est conforme aux critères de rendement obligatoires.
- 3.2.2 Les produits offerts comme équivalents sur les plans de la forme, de l'ajustage, de la fonction, de la qualité et de la performance ne seront pas pris en considération si :
  - a) la soumission ne fournit pas toute l'information requise pour permettre à l'autorité contractante de pleinement évaluer l'équivalence de chaque produit de remplacement; ou
  - b) le produit de remplacement ne répond pas aux critères de rendement obligatoires précisés dans la demande de soumissions visant l'article en question ou ne les dépasse pas.
- 3.2.3 Lorsque le Canada évalue une soumission, il peut, sans toutefois y être obligé, demander aux soumissionnaires qui offrent un produit de remplacement de démontrer, à leurs propres frais, que le produit de remplacement est équivalent à l'article indiqué dans la demande de soumissions.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### Section II: Soumission financière

#### 3.3 Prix

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement spécifiée dans la Partie 6. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission par prix unitaire dans la section intitulé « Détails de l'article ». Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

# 3.1.1 Clauses du guide des CCUA

## 3.1.2 Fluctuation du taux de change - Atténuation des risques

- 1. Le soumissionnaire peut demander au Canada d'assumer les risques et les avantages liés aux fluctuations du taux de change. Si le soumissionnaire demande un rajustement du taux de change, cette demande doit être clairement indiquée dans la soumission au moment de sa présentation. Le soumissionnaire doit présenter le formulaire <a href="PWGSC-TPSGC 450">PWGSC-TPSGC 450</a>, Demande de rajustement du taux de change, avec sa soumission, et indiquer le montant en monnaie étrangère en dollars canadiens pour chaque article pour lequel un rajustement du taux de change est demandé.
- 2. Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres coûts payés par le soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
- 3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution).
- 4. Au moment de la soumission, le soumissionnaire doit remplir les colonnes (1) à (4) du formulaire <u>PWGSC-TPSGC 450</u> pour chaque article pour lequel il veut se prévaloir de la disposition relative à la fluctuation du taux de change. Lorsque les soumissions sont évaluées en dollars canadiens, les valeurs indiquées dans la colonne (3) devraient aussi être en dollars canadiens, afin que le montant du rajustement soit présenté dans la même devise que le paiement.

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hp404 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

5. Aux fins de la présente disposition relative à la fluctuation du taux de change, les autres taux ou calculs proposés par le soumissionnaire ne seront pas acceptés.

#### **Section III: Attestations**

Les fournisseurs doivent présenter les attestations exigées à la PARTIE 5 - ATTESTATIONS.

# Section IV: Renseignements supplémentaires

Le Canada demande que les fournisseurs présentent les renseignements suivants :

#### 1. Date de livraison

Bien que la livraison des (49) Réfrigérateurs soit demandée pour le ou avant le livraisons multiples la meilleure livraison pouvant être offerte est la suivante:

Article 001 -006 seront livrées dans les \_\_\_\_\_ jours civils suivant la date d'octroi du contrat. Indiquez la date de livraison dans le tableau ci-dessous

Article #	Immeuble #	Qté	Réfrigérateurs	Date de livraison requise	Date de livraison offert
1	8	11	Réfrigérateurs	Octobre 6, 2016	
2	9	12	Réfrigérateurs	Decembre 5, 2016	
3	6	12	Réfrigérateurs	Avril, 10, 2016	
4	7	12	Réfrigérateurs	Mai 1, 2017	
5	Post de garde Est	1	Réfrigérateurs	Octobre 6, 2016	
6	Post de garde Ouest	1	Réfrigérateurs	Decembre 5, 2016	

Amd. No. - N° de la modif.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hp404 \end{array}$ 

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# 2. Période de garantie courante du fabricant

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la garantie courante du fabricant pour le véhicule/l'équipement et ses composants qui dépasse la période de garantie minimale de douze (12) mois.

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

#### 4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

# 4.1.1 Évaluation technique

- 4.1.1.1 Les soumissionnaires doivent fournir avec leur soumission, les documents suivants :
  - 1) Prix et 'Détails de l'article'

## 4.1.1.2 Produits équivalents

Les soumissionnaires qui proposent des produits de remplacement et/ou des solutions de rechange doivent fournir avec leur soumission, toute l'information requise conformément à la Partie 3" Produits équivalents" pour que l'on tienne compte de leur soumission.

#### 4.1.2 Évaluation financière

- 1.2.1 L'évaluation financière consiste à déterminer le prix le plus bas en utilisant l'information transmise dans ''Détails de l'article''.
- 1.2.2 Les soumissions seront évaluées sur la base du prix global pour les article(s) et quantité(s).

#### 4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable ayant le <u>prix global</u> évalué le plus bas sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pe202010ndant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

#### 5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

#### 5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la *Politique d'inadmissibilité et de suspension* (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

# 5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

# 5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des <u>« soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF</u> » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu\_travail/droits\_personne/equite\_emploi/program\_me\_contrats\_federaux.page?&\_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).</u>

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

#### 5.2.3 Attestations additionnelles préalables à l'attribution du contrat

Les attestations énumérées ci-dessous devraient être remplies et fournies avec la soumission mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de se conformer à la demande de l'autorité contractante et de fournir les attestations dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

#### 5.2.3.1 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Le soumissionnaire doit sélectionner et remplir l'une des deux déclarations suivantes aux fins d'attestation

A) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire est inscrit ou rencontre la norme ISO 14001.

 $\begin{array}{l} \hbox{Buyer ID - Id de l'acheteur} \\ hp404 \end{array}$ 

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature du représentant autor	isé du soumissionnaire	Date	
Oll			

B) Le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire satisfait et continuera de satisfaire, pendant toute la durée du contrat, à un minimum de quatre (4) des six (6) critères identifiés dans le tableau ci-dessous.

Le soumissionnaire doit indiquer qu'il satisfait à un minimum de quatre (4) critères.

Pratiques écologiques au sein de l'organisation des soumissionnaires	Insérez un crochet pour chaque critère qui est respecté.
Favorise un environnement sans papier au moyen de directives, procédures et / ou des programmes.	
Tous les documents sont imprimés recto verso et en noir et blanc dans le cadre des activités quotidiennes, excepté lors d'indications contraires par votre client.	
Le papier utilisé dans le cadre des activités quotidiennes est composé d'un minimum de 30% de matières recyclées et possède une certification de la gestion durable des forêts.	
Utilise préférablement des encres écologiques et achète des cartouches d'encre réusinées ou cartouches d'encre qui peuvent être retournées au fabricant aux fins de réutilisation et de recyclage dans le cadre des activités quotidiennes.	
Des bacs de recyclage pour le papier, le papier journal, le plastique et l'aluminium sont disponibles et vidés régulièrement conformément au programme de recyclage local.	
Un minimum de 50% de matériel de bureau détient une	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur  $hp404\,$ 

Client Ref. No. -  $N^{\circ}$  de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

certification écoénergétique.	
Signature du représentant autorisé du soumissionnaire	Date

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

# PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

#### 6.1 Besoin

L'entrepreneur doit livrer « quarante-neuf réfrigérateurs (49) » en conformité avec le détails de l'article.

#### 6.2 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le guide des Clauses et conditions uniformisées d'achat publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide est disponible sur le site Web de TPSGC : *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat).

# 6.2.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

#### 6.3. Durée du contrat

#### 6.3.1 Livraison de

La livraison des réfrigérateurs doit être effectuée comme suit

(Articles 001 - 006) réfrigérateurs doivent être livrés le ou avant le (date à insérer par l'autorité contractante au moment de l'attribution du contrat.)

Article #	Immeuble #	Qté	Réfrigérateurs	Date de livraison requise	Date de livraison offert
1	8	11	Réfrigérateurs	Septembre 6, 2016	
2	9	12	Réfrigérateurs	Novembre 28, 2016	
3	6	12	Réfrigérateurs	Avril, 10, 2017	
4	7	12	Réfrigérateurs	Mai 1, 2017	
5	Post de garde Est	1	Réfrigérateurs	Septembre 6, 2016	
6	Post de garde Ouest	1	Réfrigérateurs	Novembre 16, 2016	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

## 6.4 Responsables

#### **6.4.1** Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Michele Mak

Titre: Spécialiste en approvisionnements

Organisation: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements, Direction TPLEP,

Division HP

7A2, Place du Portage, Phase 3, 11 rue Laurier, Gatineau, Quebec,

K1A 0S5

Téléphone: 873-469-3338 Télécopieur: 819-953-2953

Courriel: michele.mak@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat et toute modification doit être autorisée, par écrit, par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

# 6.4.2 Responsable des achats

Le responsable des achats pour le contrat est :

Nom:	(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
PWGSC/ TPSGC	
Carling Campus / Campus Carling	
RPT 8 LAB 2.2	
3500 CARLING AVE	
Ottawa, ON K2H 8E9	
Téléphone:	
Télécopieur :	
Courriel:	

Le responsable des achats représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de la mise en oeuvre d'outils et de procédures exigés pour l'administration du contrat. L'entrepreneur peut

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

discuter de questions administratives identifiées dans le contrat avec le responsable des achats; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser de changements à l'énoncé des travaux. Des changements à l'énoncé des travaux peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

# 6.4.3 Responsable technique (Si applicable)

		(à être inséré par TPSGC au moment de l'attribution du contrat)
	itre:	
O	Organisation:	
A	Adresse:	
	Éléphone :	
	'élécopieur :	
C	Courriel:	
4:	igantan dag angatiang taghnianag arra	c le responsable technique; cependant, celui-ci
ne ch co <b>6.4.4 R</b>	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.
ne ch co <b>6.4.4 R</b>	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.
ne ch co 6.4.4 R	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co co 6.4.4 R N R	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.
ne ch co 6.4.4 R N R N Ti	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués ur ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux Jom :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co 6.4.4 R N R N Ti	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan  Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe  Renseignements généraux  Nom :  Citre:  Céléphone :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan  Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe  Renseignements généraux  Nom :  Citre:  Céléphone :  Célécopieur :  Célécopieur :  Company de la pe  Company de la pe	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co  6.4.4 R  N  R  N  Ti	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan  Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe  Renseignements généraux  Jom :  Citre:  Céléphone :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co 6.4.4 R N R N Ti To	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués ur ontrat émise par l'autorité contractant de l'entrepreneur.  Représentants de l'entrepreneur.  Nom et numéro de téléphone de la peur de	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co ch co 6.4.4 R N R N Ti To Co	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux  Nom :  Céléphone :  Célécopieur :  Célécopieur :  Courriel :  Cuivi de la livraison :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :  (à être complété par le soumissionnaire.)
ne ch co 6.4.4 R N R N Ti To Co	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux  Nom :  Céléphone :  Célécopieur :  Célécopieur :  Courriel :  Cuivi de la livraison :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :
ne ch co  6.4.4 R  N  R  N  Ti  To  Co  N  Ti	e peut pas autoriser les changements hangements peuvent être effectués u ontrat émise par l'autorité contractan Représentants de l'entrepreneur  Nom et numéro de téléphone de la pe Renseignements généraux  Nom :  Citre:  Céléphone :  Célécopieur :  Courriel :  Suivi de la livraison :	à apporter à l'énoncé des travaux. Ces niquement au moyen d'une modification au te.  rsonne avec qui communiquer :  (à être complété par le soumissionnaire.)

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Courrie	1:
6.4.5 Service	e après-vente
a	e concessionnaire et/ou son agent suivant est autorisé à fournir des services près-vente, d'entretien et de réparations sous garantie; et une gamme complèt e pièces de rechange pour le réfrigérateurs offert:
(Répétez rechange	001 – 006si plus d'une destination pour la quantité ferme) (s'il existe une carrosserie de étant pourvue avec la cabine et le châssis, répéter les renseignements demandés un "cabine et châssis" et l'autre "carrosserie")
Nom: Adress	e:
Numér	o de téléphone :
Distanc	e entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent : km

#### 6.5. Paiement

#### 6.5.1 Base de paiement - Prix ferme

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un (des) prix unitaire(s) ferme(s) en dollars canadiens, rendu droits acquittés (DDP) à destination, selon les Incoterms 2000, les droits de douane et les taxes d'accise du Canada sont incluses et les taxe applicable en sus, si applicable.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

Le prix payé sera rajusté en fonction de la disposition relative à la fluctuation du taux de change (le cas échéant). (Supprimer cette phrase si le soumissionnaire ne réclame pas la fluctuation)

## 6.5.2 Clauses du guide des CCUA

H1001C Paiements multiples

2008-05-12

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 6.5.3 Rajustement relatif à la fluctuation du taux de change

- Le montant en monnaie étrangère est défini comme la portion du prix ou du taux qui varie directement en fonction des fluctuations du taux de change. Ce montant devrait comprendre l'ensemble des taxes, des droits et des autres frais payés par la soumissionnaire et qui seront compris dans le montant de rajustement.
- 2. Pour chaque article pour lequel un montant en monnaie étrangère est déterminé, le Canada assume les risques et les avantages liés à la fluctuation du taux de change, conformément à la Base de paiement. Pour ces articles, le montant de rajustement du taux de change est déterminé conformément à la disposition de la présente clause.
- 3. Le prix total payé par le Canada sur chaque facture sera rajusté au moment du paiement, selon le montant en monnaie étrangère et la disposition relative à la fluctuation du taux de change du contrat. Le montant de rajustement du taux de change sera calculé conformément à la formule suivante :

Rajustement = montant en monnaie étrangère x  $Qté x (i_1 - i_0) / i_0$  où les variables de la formule correspondent à :

Montant en monnaie étrangère (par unité)

i٥

taux de change initial ( $\$  CA par unité de monnaie étrangère [p. ex., 1  $\$ US])  $i_1$ 

taux de change aux fins du rajustement (\$ CA par unité de monnaie étrangère [p. ex., 1 \$ US])

Qté quantité d'unités

- 4. Le taux de change initial correspond habituellement au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de clôture de la demande de soumissions.
- 5. Pour les biens, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada à la date de livraison des biens. Pour les services, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi, publié par la Banque du Canada pour le dernier jour ouvrable du mois durant lequel la prestation a eu lieu. Pour les paiements anticipés, le taux de change aux fins du rajustement correspondra au cours à midi à la date à

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

laquelle le paiement était dû. Le plus récent cours à midi sera utilisé pour les jours non ouvrables.

- 6. L'entrepreneur doit indiquer le montant total de rajustement du taux de change (soit à la hausse, à la baisse ou invariable) séparément sur chaque facture ou demande de paiement présentée dans le cadre du contrat. Dans le cas où un rajustement s'applique, l'entrepreneur doit joindre à sa facture le formulaire **PWGSC-TPSGC 450**, Demande de rajustement du taux de change.
- 7. Le rajustement du taux de change sera uniquement appliqué lorsque la fluctuation du taux de change varie de plus de 2% (augmentation ou diminution), calculé conformément à la colonne 8 du formulaire <a href="PWGSC-TPSGC 450">PWGSC-TPSGC 450</a> (c.-à-d. [i<sub>1</sub> i<sub>0</sub> / i<sub>0</sub>]).
- 8. Le Canada se réserve le droit de vérifier toute révision de coûts et prix en vertu de la présente clause.

#### 6.6. Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que les travaux identifiés sur la facture sont complétés. Les offrants / fournisseurs sont priés de fournir les factures en format électronique sauf si indication contraire de l'autorité contractante ou chargé de projet, réduisant ainsi le matériel imprimé.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

1)	L'original et une copie de la propre facture de l'entrepreneur doivent être envoyés par l	a
	poste à:	

Note à l'autorité contractante: Insérer l'adresse de facturation figurant sur la réquisition.

Name:
TPSCG
Campus Carling
RPT 8 LAB 2.2
Ottawa, Ontario K2H 8 E9
Téléphone
Courriel:

2) Une copie de toutes les factures à l'autorité contractante de TPSGC:

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 6.7. Attestations

#### 6.7.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

# 6.8. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

# 6.9 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre les textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure par la suite sur ladite liste.

- (a) les articles de la convention;
- (b) les conditions générales 2010A (2016-04-04) Conditions générales biens (complexité moyenne);
- (c) Détails de l'article;
- (d) la soumission de l'entrepreneur en date du

#### 6.10 Clauses du guide des CCUA

Les modalités suivantes sont incorporées aux présentes:

A1009C	Accès aux lieux d'exécution des travaux	2008-05-12
A9068C	Règlements concernant les emplacements	2010-01-11
	du gouvernement	
B1505C	Transport des matières dangereuses	2006-06-16
G1005C	Assurances	2008-05-12

# **6.11 Inspection et acceptation**

L'autorité technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client FP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement

#### 6.12 Préparation en vue de la livraison

Le réfrigérateurs être entretenu, réglé et livré dans un état qui en permet l'utilisation immédiate.

#### 6.13 Expédition - livraison à destination

L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés <u>PWGSC / TPSGC / Carling Campus, RPT 8 – Lab 8 2.2, 3500 Carling Avenue, Ottawa Ontario K2H 8E9, Ottawa, Ontario.</u> À moins d'indication contraire, la livraison doit se faire par le moyen le plus économique. L'entrepreneur est responsable de l'ensemble des frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et du dédouanement, dont le paiement des droits de douane et des taxes.

Article 001 – 006 - La personne-ressource à la destination est :	
--	--

#### 6.14 Matériel

Le matériel fourni doit être neuf et de production courante par le fabricant (Année-modèle 2014 ou plus récent).

# 6.15 Disponibilité des pièces de rechange

L'entrepreneur doit s'assurer que "PWGSC" ou ses mandataires auront la possibilité d'acheter les pièces de rechange nécessaires pour entretenir et réparer, de façon convenable et intégrale, le véhicule visé par la présente spécification et ce, pour une période de dix (10) ans.

#### 6.16 Conditionnement

Les méthodes de préservation et de conditionnement doivent être conformes à la norme courante de l'entrepreneur pour les envois au Canada ou, au besoin, aux normes pour les envois outremer (par exemple pour les cargaisons en cale).

#### 6.17 Garantie

On appliquera la garantie normal	e du fabricant (	à être insère par TPSGC au moment de
l'attribution du contrat soit	mois ou	km) par l'entremise du concessionnaire désigné
ou de l'agent agréé.		

Amd. No. -  $N^{\circ}$  de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur hp404

Client Ref. No. - N° de réf. du client EP837-170104

File No. - N° du dossier hp404EP837-170104 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

#### 6.18 Considérations environnementales

Le Canada s'est engagé à écologiser sa chaîne d'approvisionnement. Conformément à la Politique d'achats écologiques du gouvernement fédéral entrée en vigueur en avril 2006, les ministères et les organismes fédéraux doivent prendre les mesures appropriées pour se procurer des produits et des services dont l'impact environnementale est moindre que celui des produits et services qu'ils se procuraient traditionnellement.

Les facteurs environnementaux incluent, entre autres : la réduction d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, améliorations de l'efficacité de l'eau et de l'énergie, réduction des déchets et la réutilisation et le recyclage de soutien, l'utilisation des ressources renouvelables, réduction des déchets dangereux et réduction des substances toxiques et dangereuses. Conformément à la Politique d'achats écologiques:

L'entrepreneur est prié de fournir toute la correspondance, y compris (mais sans s'y limiter) les documents et les rapports en format électronique, sauf si indication contraire de l'autorité contractante, de l'autorité technique (S/A) ou de l'autorité pour les achats (S/A), réduisant ainsi le matériel imprimé.

L'entrepreneur devrait recycler (déchiqueter) les copies des documents non classifiés / protégés inutiles (en tenant compte des exigences de sécurité).

Les composantes de produits utilisés lors de la prestation des services devraient être recyclables et/ou réutilisables, lorsque possible.